



Les écrits professionnels dans le travail social

8 et 9 octobre 2025 et

13-14 novembre 2025 (28 h de formation)

A qui s'adresse cette formation ?

Professionnel·les des structures du secteur de la lutte contre la grande exclusion

Prérequis

Être en situation de devoir rédiger des écrits professionnels.

Contexte

Depuis la loi du 2 janvier 2002 sur l'action sociale et médico-sociale, les travailleur·ses sociaux·ales doivent de plus en plus recourir aux écrits professionnels, et ce, dans tous les domaines d'activité : dossiers des usagers, projets d'établissements, bilans de comportement, etc.

Les enjeux sont forts autour de ces écrits car ils servent de supports à la prise de décision, ils doivent être communicables à différents types d'interlocuteur·rices, ils doivent être clairs, sans jugement de valeurs, pour autant les rédacteur·rices doivent y transcrire des éléments qui relèvent de l'intangible, puisque objets de relations et d'interactions humaines. Ils servent également à la transmission d'informations dans la durée.

Il s'agit également de traduire à l'écrit des relations qui peuvent être essentiellement orales, exprimées par des personnes qui peuvent rencontrer des difficultés à verbaliser leur situation.

Objectifs de la formation

Ce module de formation va permettre aux participant·es de professionnaliser leurs écrits professionnels :

- dans les cadres juridique et législatif du travail social
- dans les différents environnements concernés par le travail social
- en prenant en compte leurs émotions, leur rapport à la souffrance des publics, leur posture d'accompagnement et les notions de secret professionnel et secret partagé
- par une révision des principes de base de la maîtrise de la langue française à l'écrit

Programme

Séquence 1 : (J.1 matin)

Introduction et définitions

Acquérir ou de développer la connaissances des écrits professionnels dans le cadre juridique et législatif du travail social

Appréhender la spécificité des écrits dans le domaine social

Séquence 2 : (J.1 après-midi)

Connaître les différents écrits professionnels et leurs spécificités, les obligations des intervenant·es sociaux·ales

Maîtriser les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels

Première expérience d'écriture : outils et méthodes

Programme

Séquence 3 : (J.2 matin)

Maîtriser les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels
Connaître les différents circuits d'information : qui peut transmettre quoi, à qui ?
Identifier le rôle des différents interlocuteurs
Quelles informations leur communiquer, quand et comment ?

Séquence 4 : (J.2 après-midi)

Discerner les écrits, l'objectif de chacun, les destinataires, le contenu et le circuit de validation
La place des écrits : votre responsabilité, la responsabilité dans l'institution
Deuxième expérience d'écriture : outils et méthodes

Séquence 5 : (J.3 matin)

Maîtriser les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels
«Être au clair » avec ses propres émotions, croyances, préjugés, valeurs, afin de réaliser des écrits en toutes objectivité

Séquence 6 : (J.3 après-midi)

La place des écrits dans la réalité psychologique et émotionnelle du travailleur social : rester neutre dans l'analyse des faits, rapporter les faits sans jugement de valeur, développer la transparence et la neutralité dans les écrits professionnels
Le secret professionnel, le secret partagé

Séquence 7: (J.4 matin)

Consolider le vocabulaire professionnel
Réviser l'orthographe, la conjugaison et la ponctuation
Développer le style et la concision des phrases

Séquence 8 : (J.4 après-midi)

Revisiter les méthodes de rédaction (plan, synthèse)
Maîtriser le style impersonnel
Cas pratiques : travaux en sous-groupes sur la rédaction de différents écrits dans le travail social

Démarche pédagogique et évaluation

Apports théoriques. Exercices pratiques et contextualisés : Jeux de rôles, apports théoriques, le partage des bonnes pratiques, réflexion en sous-groupe, méthodologie des écrits professionnels des travailleurs sociaux transposable dans la pratique professionnelle, Méthode de l'Élément Humain (Will Schutz), fiches pédagogiques, jeux d'écritures, exercices, expériences partagées, Auto-évaluation en amont et en aval des journées . Une attestation de suivi sera remise à l'issue de la formation.

Calendrier : **8-9 octobre et 13-14 novembre 2025 (4 jours, soit 28 heures de formation)**

Lieu de formation : **Paris ou Porte de Paris**

Intervenant(e)(s) : **Catherine Bernatet et Lydia Hary, Consultantes spécialisées**

Coût d'inscription : **Adhérent fédération : 760 euros par participant Non adhérents : 880 euros**

Pré-inscription en ligne sur : https://app.digiforma.com/guest/2911633720/training_sessions/2071577/register

Une réponse sur la demande de préinscription vous sera adressée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.
N'hésitez pas à nous faire part d'une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l'adaptation de la formation.

Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil—Organisme de formation : 11752245275

Isabelle Médou-Marère
Directrice régionale

01 43 15 80 10
formation@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER
Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation
01 43 15 80 10
formation@federationsolidarite-idf.org